

Teynier Pic

Communiqué de presse

Janvier 2017

TEYNIER PIC POURSUIT SON DEVELOPPEMENT AVEC L'ASSOCIATION DE RAPHAËL KAMINSKY

Après l'alliance stratégique scellée en 2016 avec la boutique d'arbitrage international et d'exécution basée à Londres et à New York, Griffin Litigation PLLC, La boutique française d'arbitrage international Teynier Pic poursuit son développement avec le recrutement d'un quatrième associé, Raphaël Kaminsky. L'équipe s'étoffe également de l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs : Asha Rajan, Oriane Marion et Arianna Rafiq.

Une boutique fortement internationale

Teynier Pic est une boutique fortement internationale, tant par la nature des dossiers gérés par le cabinet que par la culture juridique et les connaissances linguistiques de ses avocats.

En 2016, la mise en place d'une alliance stratégique avec Griffin Litigation PLLC (Londres et New York), cabinet fondé par un ex-Shearman & Sterling tout comme les fondateurs de Teynier Pic, avait déjà concrétisé la présence du cabinet dans le monde anglo-américain.

La cooptation en qualité d'associé de Raphaël Kaminsky, avocat aux Barreaux de Paris et de New York, ex-Latham & Watkins, implante davantage Teynier Pic sur ce marché et renforce les aptitudes du cabinet à traiter les dossiers de *common law*. Une présence renforcée par le recrutement simultané de trois collaborateurs totalement bi-culturels, dont l'un est également *Advocate at the Bar Council of Maharashtra and Goa*.

« L'expérience et le dynamisme de Raphaël sont des atouts pour le cabinet ; il partage nos valeurs d'indépendance, de réactivité, de rigueur, de compétence, et d'écoute. Son association s'est ainsi imposée naturellement ». déclare Laurence Kiffer, associée du cabinet depuis tout juste dix ans.

Des professionnels de la résolution des litiges, dans toutes ses dimensions

Créé en 2004, Teynier Pic figure parmi les cabinets de référence en arbitrage international. Le cabinet est aussi un expert reconnu des contentieux commerciaux complexes internes et internationaux. Il a enfin développé une compétence dans l'accompagnement de ses clients dans les médiations ou de conciliations judiciaires ou conventionnelles.

Raphaël Kaminsky

Avocat aux barreaux de Paris et de New York depuis 2002, Raphaël Kaminsky est un spécialiste reconnu du contentieux des affaires, de l'arbitrage interne et international, et des modes alternatifs de règlement des conflits.

Après une double formation en droit français et droit anglo-américain à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Raphaël Kaminsky a obtenu un Master of Laws (LL.M.) aux Etats-Unis (Golden Gate University School of Law, San Francisco) et un DEA (Master 2 Recherche) en droit international privé et droit du commerce international de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.

Il a notamment développé une expertise toute particulière sur des problématiques de droit international privé, d'obtention de preuves à l'étranger, de signification des actes judiciaires ou extra-judiciaires à l'étranger (Conventions de La Haye et lois de blocage).

Raphaël Kaminsky a été collaborateur au sein du bureau parisien du cabinet américain Latham & Watkins entre 2002 et 2012, puis a rejoint le Cabinet Lazareff Le Bars en qualité d'Associé de 2012 à 2015, avant de fonder son propre cabinet en septembre 2015.

Il enseigne le droit anglo-américain des affaires dans le Master 2 de contentieux des affaires de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, les aspects internationaux du contentieux dans le Master 2 Opérations et Fiscalité Internationale des Sociétés à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne et l'arbitrage à la Paris School of International Affairs de SciencesPo, ainsi qu'à l'HEDAC.

Née en 2004, Teynier Pic est la première boutique française indépendante dédiée au règlement des litiges. Teynier Pic dispose d'une expertise spécifique en arbitrage international, commercial et d'investissement, qui constitue sa pratique historique.